

NOS ENGAGEMENTS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBERNAI, UNE VILLE DANS UN ECRIN DE VERDURE

Conscient de la vulnérabilité de la nappe phréatique alsacienne, la Région Alsace avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse a mis en place un label « Commune Nature » récompensant les communes qui réduisent la quantité des produits phytosanitaires (insecticides, fongicides, herbicides...) dans l'entretien des espaces verts et des voiries.



Grâce aux efforts menés par la Ville d'Obernai depuis de nombreuses années dans ce domaine, la commune s'est vue attribuer le label « **Commune Nature** » matérialisé par 2 libellules **en raison de la réduction d'au moins 70 % de l'utilisation des produits chimiques.**

En 2022, dans le cadre de sa politique de préservation de l'environnement et de la biodiversité, la Ville s'est associée avec l'Association Colibri Forest afin de créer une "forêt" sur un terrain communal d'environ 500m². 1 600 plants de 27 espèces différentes ont été plantés au printemps par des bénévoles, des habitants et les scouts d'Obernai et sont régulièrement entretenus.

Obernai est labellisée « Ville fleurie » 3 fleurs grâce à la Municipalité et à ses services mais aussi grâce aux jardiniers passionnés et amateurs de fleurs qui chaque année participent à l'embellissement d'Obernai à travers leurs compositions florales qui agrémentent façades, balcons et jardins.



ACCÉLÉRATEUR DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile s'est engagée l'an dernier dans le dispositif « Accélérateur de Transition ». Ce dispositif est proposé par l'ADEME et la Région Grand Est dans le cadre du programme Climaxion. Le but est d'accompagner les collectivités à accélérer la transition écologique au sein de leur territoire.

La collectivité va se faire accompagner par des conseillers référencés par l'ADEME. Les conseillers vont s'appuyer sur deux référentiels : climat air-énergie et économie circulaire pour proposer des axes de travail à la Communauté de Communes pour accélérer sa transition écologique. La Communauté de Communes vise la labellisation « Territoire engagé pour la transition écologique ».

LA GESTION DU SERVICE ORDURES MÉNAGÈRES ET ASSIMILÉS

La Communauté de Communes est compétente pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

En 2022, la CCPO s'est engagée dans la mise en place du tri à la source des biodéchets. La commune de Bernadswiller et 3 programmes d'Obernai Habitat ont été intégrés à une phase d'observation pour vérifier la pertinence du tri mis en place.

Les 1948 habitants concernés ont permis de collecter plus de 26 tonnes sur les 6 premiers mois du déploiement, soit une production de 6500 m³ de biogaz.

En 2023, le tri à la source des biodéchets est déployé sur les autres communes.



Plusieurs actions ont été menées en faveur du développement durable et touchent de façon transversale différentes politiques de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile :

• Développement du compostage individuel

Depuis le 1^{er} juillet 2012, les foyers du territoire qui font l'acquisition d'un composteur peuvent percevoir une subvention de 20 €. **En 2022, la CCPO a subventionné l'achat de 41 composteurs pour 41 maisons individuelles.**



• Animation jardinage au naturel

Dans le cadre du déploiement du tri à la source des biodéchets, la Communauté de Communes a organisé deux animations sur le jardinage au naturel en octobre 2022. Les sujets traités par l'animatrice étaient axés autour du jardin sans déchets : paille, compostage, etc.

• Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD)

La CCPO et le délégataire VEOLIA ont collaboré pour créer une campagne de communication autour du thème du textile et les différents moyens de le valoriser.

• Création de la mare de compensation à Meistratzheim

Dans le cadre de la création du Parc d'Activités du Bruch à Meistratzheim, la CCPO a compensé l'artificialisation d'une zone agricole par la création d'une mare sur une parcelle communale dans le Bruch de l'Andlau. Ce nouvel espace naturel doit permettre la reproduction d'amphibiens comme le crapaud vert.



REPAIR CAFE

En 2022 : 3 sessions du Repair Café ont été organisées : 21 avril, 25 juin et 19 novembre.

Au total, 101 objets ont ainsi été pris en charge par les bénévoles :

- 43 appareils ont pu être réparés sur place.
- 172,23 kg de déchets évités.



Récupération de l'eau de pluie

Depuis août 2019, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile subventionne l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie installés sur le territoire. **En 2022, la Communauté de Communes a subventionné 29 récupérateurs pour un volume de 13 500 L récupérés.**



Autocollants stop-pub :

un stock est toujours disponible dans les locaux de la CCPO.

LE VÉLO POUR LES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS

Différentes actions sont conduites pour encourager les déplacements à vélo sur notre territoire et créer une « culture vélo » y compris pour les déplacements quotidiens.



• Le Défi-Vélo

La Communauté de Communes est devenue, à compter de 2020, partenaire du défi-vélo régional et organise aussi un challenge intercommunal. Cette année, le défi a eu lieu du 2 au 26 mai 2023.

Bilan de l'édition 2023 du Pays de Sainte Odile :

10 employeurs ont participé au défi « Au boulot, j'y vais à vélo ». Les 8 écoles élémentaires d'Obernai, de Bernardwiller, d'Innenheim, de Niedernai, de Meistratzheim et de Krautergersheim ont participé au défi « A l'école, j'y vais à vélo, à pied ou en trottinette ». Soit 42 classes participantes et près de 800 enfants qui sont venus à l'école sans voiture durant le défi, soit 80% des enfants.

• La Prime Vélo

Un dispositif intercommunal d'aide à l'acquisition de vélos neufs a été mis en place par la CCPO le 13 février 2019. La CCPO a accordé en 2022, 315 aides pour l'achat de 252 vélos à assistance électrique, 58 vélos classiques, 5 vélos cargo ou tricycle. Le dispositif a été prolongé jusqu'au 31 octobre 2023.

• Le Plan Vélo d'Obernai

Depuis les années 2000, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile et le Département du Bas-Rhin ont aménagé de nombreux itinéraires cyclables qui relient Obernai aux villes voisines jusqu'à Strasbourg et l'Allemagne. Pour répondre aux enjeux actuels et travailler pour l'avenir avec cohérence, **la Ville d'Obernai a décidé d'élaborer un Plan vélo pluriannuel.** Ce plan comprend des réalisations majeures dans les années à venir (2022-2025) et permet de répondre durablement aux besoins en déplacements doux de la population.